



**Province de Québec  
MRC de Mékinac  
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban**

**AVIS PUBLIC  
Demande d'usage conditionnel**

---

Avis est par la présente donné que lors de la séance ordinaire du 8 février 2024 à 19 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande d'usage conditionnel pour une résidence de tourisme au 284 Avenue des Chutes.

La demande consiste à permettre l'usage d'une résidence de tourisme conformément aux critères d'évaluation du *Règlement 2023-399 relatif aux usages conditionnels*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre lors de l'audition de la demande qui aura lieu à la séance du 8 février 2024 à 19 h au centre municipal, 477 avenue des Loisirs.

**DONNÉ À NOTRE DAME DE MONTAUBAN,  
CE 22<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2024**

**Pascale Bonin**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé aux endroits prévus.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 22<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2024**

**Pascale Bonin**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière